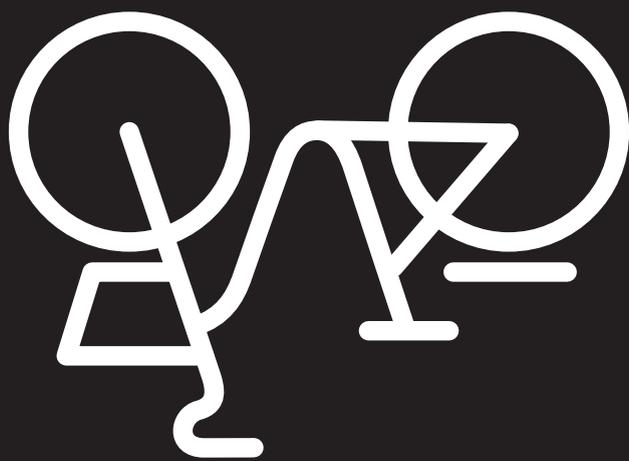


# CHAVANNES À VÉLO



UN RÉSEAU CYCLABLE  
DE PLUS DE 7 KM

Afin de répondre à plusieurs postulats, motions, ainsi qu'à de nombreuses sollicitations récoltées lors des ateliers sur la mobilité organisés en 2019, la Municipalité a élaboré le préavis « Pour une mobilité durable à Chavannes-près-Renens ». Celui-ci a été adopté en juin 2020 par le Conseil communal et constitue le point de départ de plusieurs études et réalisations qui auront pour but de mettre en œuvre une mobilité durable. Ces actions s'inscrivent aussi plus globalement dans les efforts menés par la Commune en faveur de la qualité de vie de ses habitant.es.

Dans ce cadre, la Commune offre désormais à sa population et aux étudiants des Hautes-Ecoles un réseau cyclable de plus de 7 km ! C'est ainsi une majeure partie du réseau planifié dans le cadre du Plan directeur intercommunal qui est ici mis en œuvre.

Cette première étape en faveur d'une mobilité durable sera suivie par d'autres actions. En effet, les réflexions et enjeux sur la mobilité urbaine sont nombreux : encombrement des axes routiers, santé publique, nouveaux modes de transport, etc.

Afin d'accompagner de façon qualitative l'évolution de la Commune, les prochaines mesures prévues dans le cadre du préavis consisteront notamment à modérer la vitesse de circulation automobile, à développer des conditions favorables pour accueillir des mobilités moins invasives et à améliorer l'espace public de la rue.

## Besoin d'un vélo-cargo ?

Vous pouvez en louer un à l'Hôtel de Ville  
Av. de la Gare 36  
1022 Chavannes-près-Renens  
Plus d'informations sur le site [www.carvelo2go.ch](http://www.carvelo2go.ch)



## → RUE DE LA BLANCHERIE ET RUE CENTRALE

Cette partie de l'Av. de la Gare est désormais en sens unique, dans le sens de la montée en direction de Renens. Cette mesure libère de l'espace sur la chaussée existante et permet une meilleure cohabitation des différents modes de transports et des piétons. Un contre-sens cyclable dans le sens de la descente, en direction des Hautes-Ecoles, est également mis en place.

## → AVENUE DE LA GARE

Ce tronçon de route est désormais fermé au trafic de transit, à l'exception des riverains, des accès aux commerces et des livraisons. Cette mesure est complétée par la réalisation de constructions ouvertes en bois personnalisées et temporaires sur les places de stationnement, ces dernières étant par ailleurs compensées. C'est un nouvel espace public que les usagers, piétons,nes et habitant.es du quartier peuvent désormais s'approprier !

## → AVENUE DE LA GARE

LES TRONÇONS SUIVANTS SONT NOTAMMENT CONCERNÉS PAR LES MESURES :



## → RUE CENTRALE

entre le carrefour de Préfaully et la Concorde  
La circulation du trafic routier est mise en sens unique, dans le sens de la descente (direction Concorde). Il est toutefois toujours possible de remonter la rue à vélo grâce à l'aménagement d'un contre-sens cyclable.

Tronçons avec trafic routier à sens-unique  
Fermeture au trafic de transit, exceptés commerces, livraisons et riverains

Les mesures de mobilité douce mises en place consistent principalement en la création de nouvelles pistes cyclables, de bandes cyclables et de contre-sens cyclables, qui créent un réseau cohérent à l'échelle communale.

Celles-ci ont pour but d'améliorer la qualité de vie des habitant.e.s, en cherchant à augmenter la tranquillité dans les quartiers, le bien-être dans les espaces publics et obtenir une ambiance de rue plus conviviale.

Les efforts menés visent aussi une meilleure cohabitation des différents modes de transports. Par un apaisement du trafic routier et ces nouveaux marquages de bandes cyclables, la sécurité des usager.es de la petite reine se trouvera aussi améliorée.

Ces mesures participent ainsi à créer de nouvelles expériences en matière de déplacements, de nouvelles formes de mobilité, et rejoignent les préoccupations climatiques et environnementales actuelles.

Le vélo est un moyen de transport rapide, économique et efficace, tant pour les trajets quotidiens que pour les loisirs. Il permet d'amener son usager au plus près de son lieu de destination.

Alors... à vos vélos !!!



#### TOTEMS D'INFORMATION

Vous trouverez dans de nombreux endroits de la Commune des totems d'informations, où figurent tous les itinéraires possibles et les indications des temps de parcours à vélo, notamment en direction du Sud de la Commune et des Hautes-Ecoles.

